NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Élection sénatoriale

du 2 Août

Vendredi dernier 19 juin, la plupart des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement se sont réunis à Avesnes pour examiner la situation créée par la mort de M. Maxime Lecomte, sénateur. M. Pasqual, député, s'était occupé.

Les décisions suivantes ont été prises par les élus présents :

1° Le siège du regretté M. Maxime Lecomte sera revendiqué par l'arrondissement d'Avesnes.

2° Pour la désignation du candidat, un Congrès, auquel seront convités tous les délégués républicains de l'arrondissement, aura lieu à Aulnoye le dimanche 12 juillet à 3 heures et demie.

⁂

On nous communique :

« Nous apprenons avec le plus vif plaisir que M. J. Dehove, ancien député, ex-vice-président du Conseil général du Nord, auquel il appartient comme conseiller général d'un des cantons du Quesnoy, a été sollicité par de nombreux amis afin qu'il pose sa candidature à l'élection sénatoriale du 2 août pour le remplacement de notre regretté sénateur Maxime Lecomte dont le siège appartenait à l'arrondissement d'Avesnes.

M. J. Dehove est un excellent républicain, très estimé au Conseil général et très favorablement connu dans tout le département.

Son programme donnera très certainement satisfaction à la grande majorité des délégués sénatoriaux du département qui veulent une politique de paix et de progrès indispensable à la bonne marche des affaires.

⁂

D'autre part, M. Eugène Foeo a posé sa candidature.

Une grande manifestation RÉGIONALISTE

CHEZ LES ROSATI D'ARTOIS

Cette année, la Fête des Roses, que le 28 juin prochain les Rosati d'Artois organisent à Cambrai, prendra une importance particulière.

La « rose » sera offerte à Auguste Dorchain et l'hommage rendu audélicat poète de la « Jeunesse pensive » et de « Vers la lumière », aura un éclat artistique et littéraire plein de promesses pour l'avenir de cette Société régionaliste.

Les meilleurs poètes des Rosati d'Artois ont composé sonnets et ballades, en l'honneur de leur glorieux collègue ; des vers seront dits par E. Delval, Cl. Grimbert, Charles Lami, G. Derudder, E. Pilat, Lasselin, A. Demont, Emile Leguey, O. Acrement, A. Monory et par Charles Pichard, ouvrier métallurgiste et poète patoisant ; enfin, le diplôme de Rosati qui sera remis à Auguste Dorchain, sera l'œuvre de l'excellent peintre Georges Manonlas.

La Fête des Roses sera présidée avec autorité par M. André Tersen, avocat et président des Rosati d'Artois et par M. Morel, président de la Société d'Emulation de Cambrai.

Les académies provinciales enverront d'importantes délégations : les Rosati de Paris députeront leur nouveau, M. Le Chaffotz ; les Rosati de Flandre, leur vice-président, M. Emile Lante ; les Rosati du Hainaut et de la Thiérache, leur président, M. Michaux ; la Fédération Régionaliste Française délguera officiellement à Cambrai M. Gr Normandy ; l'Académie Rosati d'Archéologie de Belgique, sera représentée par son président, M. Sail de Monsmé ; ajoutons qu'au nom de la Société des Gens de Lettres, M. André Couvreur, son vice-président, prendra la parole à la Fête des Roses.

Cette grande manifestation, à laquelle la Ville de Cambrai a tenu à honneur de s'associer, se terminera par un « Hommage d'Auguste Dorchain et par l'exécution de « Jeanne d'Arc », légende dont il a écrit les paroles et Widor la musique ; l'ensemble, chœurs et orchestre, groupera plus de cinq cents exécutants.

Conseil de préfecture du Nord

Le Conseil de préfecture du Nord a tenu audience vendredi, à 3 heures 10, sous la présidence de M. Grand, ayant comme assesseurs MM. Gama, conseiller, nommé à Lille en remplacement de M. Ricard, et M. Scaut-Venard, conseiller général.

M. Régnier occupait le siège de commissaire du gouvernement.

Diverses affaires sont remises à une date ultérieure.

Le droit des pauvres au cinéma

M. Legros-Lecouf, entrepreneur de cinématographe à Cambrai, intente un procès au bureau de bienfaisance de cette ville, qui lui perçoit le droit des pauvres sur le tarif des billets tarif plein ou demi-tarif, mais qui prétend percevoir, en outre, un droit supplémentaire sur les billets à demi-tarif.

Ces billets, en effet, sont donnés par un négociant, qui les glisse dans les paquets de marchandises qu'il vend.

Le Bureau de bienfaisance prétend que ce fait est la conséquence d'un contrat entre le négociant et l'entrepreneur de spectacle, contrat qui rapporte à ce dernier une certaine somme et prétend percevoir le droit des pauvres sur cette somme.

L'avocat de M. Legros-Lecouf, Me Bonfiteille, se rapportant aux principes de la loi de Frimaire an V, déclare que l'assiette du droit repose sur le prix du billet d'entrée ; l'impôt doit donc se calculer, dit-il, sur la somme, le numéraire correspondant à la délivrance des billets d'entrée.

Il ajoute que l'entrepreneur du cinéma ne touche aucune somme pour la délivrance de ces billets à demi-tarif faite par le négociant, mais chacun y trouve son compte : le négociant, parce qu'en attirant ainsi ses clientèle il vend davantage, et l'entrepreneur de spectacle, qui voit le nombre de ses entrées augmenter, et de cette augmentation bénéficie, en dernière analyse, le Bureau de bienfaisance.

Me de Lauwereyns soutient la prétention du Bureau de bienfaisance de Cambrai. La loi de Frimaire an V a bien dit que le droit se perçoit sur le prix, mais il ne tient pas uniquement entendre par prix les sommes payées au guichet.

Un gratuité pourrait être évalué préalablement, puisqu'il peut y avoir cette perception ; or, l'entrepreneur profite d'un avantage de ce genre et c'est un véritable bénéfice consistant pour lui dans ce fait qu'en délivrant au négociant des billets à demi-tarif il évite des frais considérables de réclame.

L'affaire est mise en délibéré.

SUICIDE A DENAIN

Wagner Auguste, 31 ans, sujet allemand, ouvrier, s'est suicidé hier matin, vers 7 heures, en se tirant 2 coups de revolver à la tempe droite.

Il n'est servi du revolver appartenant à son compatriote Wagner François, et c'est dans la chambre de ce dernier qu'il s'est donné la mort.

Il avait d'abord essayé de mettre fin à ses jours en se coupant avec un rasoir, les veines des poignets.

La Ligue des Droits de l'Homme demande des juges

On nous communique :

La Ligue des Droits de l'Homme vient de transmettre, en l'appuyant, à M. le Garde des Sceaux, une protestation très légitime de la section de Valenciennes.

Tandis, en effet, que les arrondissements de Rennes (166.000 habitants), de Montbrison (139.400), de Rodez (107.000), de Tarbes (100.000), ont à leur tribunal deux chambres avec un président, un vice-président et quatre juges ;

Tandis que le tribunal de Béziers, dont l'arrondissement n'a que 186 000 habitants, a trois Chambres avec un Président, deux vice-présidents et six juges ;

Au contraire, l'arrondissement de Valenciennes, qui compte 262.000 habitants, plusieurs bassins miniers et tant d'industries diverses, n'a qu'une Chambre avec un Président et deux juges ;

Chaque semaine, une centaine d'affaires environ figurent au rôle et une quinzaine au plus peuvent être plaidées ; et il n'est pas rare de voir, pendant les mois d'août et de septembre, des audiences correctionnelles n'ayant heures du matin et se prolonger jusqu'à minuit.

La Ligue des Droits de l'Homme signale à cette occasion, deux réformes qui lassent réaliser une économie au budget : l'institution de juge unique et l'extension de la compétence des juges de paix.

En attendant il faut que Valenciennes ait une seconde Chambre. Comme l'écrivait dans un de ses derniers rapports budgétaires, M. le sénateur Antoine Perrier, « nos tribunaux donnent le spectacle démoralisant de juges lei trop inoccupés, là trop occupés, tout étant également appointés » : c'est bien du Garde des Sceaux qu'il appartient de faire cesser un état de choses qui provoque le mécontentement tant à la fois des magistrats et des justiciables.

LILLE

VIIe CENTENAIRE

de la Bataille de Bouvines

Les délégués de l'Orchestre municipal rappelent à MM. les Artistes musiciens appartenant au dit orchestre, qu'ils devront se trouver le samedi 27 courant à 20 heures un quart, à la Salle de Spectacle, pour répondre à l'invitation du Comité du VIIe Centenaire de la Bataille de Bouvines ; ils les informent que M. Maurice Devillers, directeur des Théâtres Municipaux, prendra la direction de l'Orchestre.

Présence indispensable.

⁂

Le détachement du 9e cuirassiers venu pour assister à la retraite aux flambeaux dont nous parlions par ailleurs est arrivé hier matin à huit heures par la porte de Valenciennes, où l'attendait le 6e chasseurs à cheval venu à sa rencontre et le Comité du VIIe Centenaire, une délégation des « Amis de Lille » et quelques groupements militaires. A 9 heures, les cuirassiers faisaient leur entrée en ville.

On y remarquait :

La fanfare du 9e cuirassiers, précédée de M. le colonel de Grammont, commandant le 6e chasseurs ; un peloton de cuirassiers, sous les ordres d'un lieutenant ; le 9e régiment de chasseurs, au milieu duquel était intercalée la fanfare du 6e.

Sur tout le parcours, les fanfares ont joué des airs guerriers.

Les troupes ont défilé par la rue de Cambrai, les boulevards des Ecoles et de la Liberté, la rue Nationale, la Grande-Place, les rues Grande-Chaussée et de Gand, pour se rendre à la caserne Kléber.

Une foule nombreuse a fait une sympathique escorte à ces pelotons de cavalerie.

⁂

Les dernières dispositions arrêtées par le Nord-Touriste. — Instructions pour les deux départs. — L'arrivée à Bouvines

Le Comité des excursions du « Nord-Touriste », à la veille des fêtes commémoratives de Bouvines, croit devoir rappeler aux adhérents les dernières décisions prises, en vue d'assurer aux deux départs de cyclistes qui auront lieu dimanche, l'ordre et la régularité qui sont seules de nature à assurer le succès de cette sortie.

Tout d'abord, il est recommandé à tous les sociétaires du « Nord-Touriste » de porter leur insigne. Ensuite, sous quelque prétexte que ce soit, il ne sera permis aux cyclistes de dépasser les capitaines de route qui adopteront une allure assez modérée, pour que tous les participants puissent suivre les groupes.

L'heure des départs de la Grand'Place sera rigoureusement observée, à huit heures précises le matin et à midi et demi exactement. Les cyclistes sont donc invités à se trouver réunis un quart d'heure avant que le signal de la mise en route ne soit donné, afin qu'il n'y ait aucun retard.

Pour les membres du « Nord-Touriste », faisant partie du second groupe qui précédera la Fanfare cycliste, il est nécessaire que, tant dans la traversée de Roubaix, qu'à l'arrivée sur le territoire de Bouvines, ils observent le plus possible un alignement par rangs et par files, afin de former un cortège qui produise bonne impression.

A l'arrivée à Bouvines où l'on s'attend à une affluence très de visiteurs que la circulation sera rendue très difficile, étant impossible pour les véhicules, voiture, etc., les bicyclettes seront remisées dans un vaste garage et elles seront gardées par du personnel spécial.

Aux abords de la Pyramide près laquelle se dérouleront les fêtes, où des tribunes de membres du Nord-Touriste et de cyclistes et touristes pourront se rattacher. Le commissaire de Bouvines a accordé à cet égard des autorisations en nombre suffisant pour que les vélomoteurs ne soient pas dépaysés.

La manifestation de dimanche

Nous avons noté hier que la section lilloise du Parti Socialiste organisait pour dimanche matin une grande manifestation à l'occasion de l'élection des délégués sénatoriaux.

Ce qui revient à dire que les socialistes préparent une répétition des scènes vraiment scandaleuses qui se déroulèrent à Lille dimanche dernier au cours desquelles — sous prétexte de faire triompher de vagues revendications — une bande dénergumènes couvrit de crachats les conseillers municipaux et les délégués sénatoriaux.

Mais il reste à savoir si les singuliers « manifestants » qui dimanchent, il y a quelques jours, la sauvage de leur courage se s'allaquent en bande à un paisible automobiliste, seront dimanche les maîtres de la rue. M. le Préfet du Nord a conçu 100 gendarmes à cheval et 50 gendarmes à pied qui, joints aux gendarmes de Lille, seront chargés d'assurer le maintien de l'ordre. Il est permis d'espérer que leur présence tempérera l'ardeur des « manifestants ».

Car le crânes des gendarmes est le commencement de la sagesse — même pour les socialistes.

Mais si des troubles se produisent et s'il y a des victimes, ce n'sera pas de peine à démasquer les coupables et leurs complices — ceux qui excitent sournoisement les hordes révolutionnaires et les lancent à l'assaut de la Cité.

La grande majorité des Lillois qui répugnent aux violences, d'où qu'elles viennent, commencent d'ailleurs à « en avoir assez » et ne l'envoient pas dire.

IL BAT LES RECORDS!

Dans son compte rendu de l'élection sénatoriale de dimanche, le « Réveil du Nord » a attribué à M. Dubry 357 suffrages au lieu de 467.

Le « Réveil » a donc « fabriqué » 90 « faux électeurs », et d'un seul coup de plume ! C'est un record.

LE CHAMPIONNAT DE LA PRESSE

Dans notre compte rendu d'hier, nous avons omis de saluer le championnat des élèves du Lycée de Lille, préparant l'Ecole de Polytechnique et Saint-Cyr, et qui se sont vaillamment comportés.

Voici leur classement :

1er prix, Saur ; 2e prix, Luten ; 3e prix, Bonquet ; 4e prix, Amsler ; 5e prix, Mangeny.

Voici d'autre part les résultats du championnat des Pupilles de la Salle Gudart (épée) :

1er prix, Robert Scol ; 2e prix, Pruvost.

Comité formé pour la remise d'un souvenir

à M. Léon Boivin, commandant le bataillon des sapeurs-pompiers, chevalier de la Légion d'honneur

Les personnes qui ont souscrit et qui, par erreur, n'auraient pas reçu leur lettre d'invitation, sont invitées à assister à la remise du souvenir qui aura lieu le samedi 27 juin, à 20 heures 45, dans la salle de « Liliane », rue du Palais-Ribour.

Carabiniers d'Artois (Réserve et Armée territoriale)

AVIS IMPORTANT

Le concours d'honneur entre les sous-officiers appartenant à la réserve et à l'armée territoriale d'une part ; entre les brigadiers, caporaux et soldats de la Réserve et de l'Armée territoriale d'autre part, adhérents à la Société de tir d'Arras, aura lieu dimanche 28 juin 1914, de 2 à 5 heures, au stand de la garnison.

Le concours d'honneur au fusil et au revolver entre les officiers de complément, membres de la société, aura lieu au même endroit le dimanche 12 juillet de 8 à 11 heures. (Tenue militaire obligatoire)

La distribution solennelle des prix aura lieu le 12 juillet 1914, à 3 heures et demie, à la Salle des Concerts, rue Ernestale, 35 bis.

LIGUE DU NORD CONTRE LA TUBERCULOSE

A l'occasion de l'assemblée générale de l'Association, M. le Dr Guinard, directeur des Sanatoriums de Montigny et de Bligny, donnera, aujourd'hui samedi 27 juin 1914, à 8 heures et demie du soir, dans la salle des fêtes de l'Université, 9, rue Auguste-Angellier (Facultés des Lettres et de Droit), une conférence avec projections, sur : Le Poète Albert Samain et le Peintre Antoine Wattem.

Cette conférence sera publique.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LYON

Mai-Novembre 1914

2137

A L'ÉCOLE VAUBAN

L'Association Amicale de l'Ecole laïque Vauban avait organisé, jeudi dernier, une excursion à Phalempin pour les élèves de cette école.

Partis de Lille à 11 heures, les excursionnistes, accompagnés des professeurs et de MM. Thouvignon, Durlin et Vermersch, membres de la commission, débarquèrent à 11 heures et demie.

La caravane traversa le bois, pour gagner le restaurant du Lion Plaida, où un repas copieux avait été préparé et auquel tout le monde fit honneur.

Aussitôt restaurés, les élèves furent laissés libres de s'ébattre.

A 5 heures, la bande joyeuse fut réunie pour la visite du gros chêne, et à 6 heures très reprirent le chemin de la gare, les bras chargés de fleurs, un peu fatigués, mais enchantés de la bonne journée passée en plein air.

Le retour fut joyeux et les parents qui attendaient les enfants, ne se firent pas faute de remercier les organisateurs de cette excursion de leur avoir procuré quelques heures de joie.

DEUX RÉUNIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

Demain dimanche, dans la matinée, le Conseil municipal tiendra deux séances.

Dans la première, il sera procédé à l'élection du successeur de M. Brasseid comme adjoint ; dans la seconde, on nommera les délégués sénatoriaux qui prendront part, le 2 août, à l'élection d'un sénateur en remplacement de M. Maxime Lecomte, décédé.

EXPOSITION DE ROSES AU PALAIS RAMEAU

A l'occasion de cette exposition, l'importante harmonie la Lyrique Berlier a bien voulu nous réserver une audition artistique qui sera donnée au Palais-Rameau demain dimanche 28 juin, de quatre heures à six heures du soir, et dont voici le programme :

1. Patria, ouverture, Rizzi. — 2. Suite Algérienne n° 2, Saint-Saëns. — 3. Danse Macabre, Saint-Saëns. — 4. La Voix des Cloches, Luigini. — 5. Sigurd, fantaisie, Reyer. — 6. Valse pour flûte, soliste, M. Bouillard, Godard. — Pour Cynt, 1re suite, Grieg.

Nous rappelons que cette exposition sera inaugurée officiellement à onze heures du matin.

LYCÉE DE LILLE

Le Lycée Faidherbe présentait un élève, M. Léveare Robert, au concours d'admission à l'Institut national agronomique.

Ce candidat vient d'être avisé qu'il était admissible aux épreuves orales.

LE PIED ÉCRASÉ PAR UN CAMION

Jeudi soir, vers 7 heures, Arthur Bécke, 15 ans, garçon de courses chez M. Sim, rue Franklin, 7, était occupé à regarder attentivement, place du Théâtre, un chauffeur qui réparait un voiture. Il n'entendit pas venir un camion de la Brasserie Mass-Meurisse et fut consumé par le lourd véhicule dont l'une des roues lui écrasa le pied gauche.

Le blessé a été transporté à l'Hôpital Saint-Sauveur.

LES VOLEURS AU TRAVAIL

Dans une maison en construction de la rue Merengo, on a volé la montre en acier de M. Henri Hesse, manœuvre de plâtonneur, rue du Long-Pot, cour Fache, 22. La « loquache » vaut 12 francs.

En Passant à Paris, Visitez la

"GRANDE MAISON DE BLANC"

6, Boulevard des Capucines.

DANS LA DÉTRESSE...

Poussée au suicide par des chagrins intimes, Mlle Berthe Romont, 23 ans, fileuse, demeurant 38, rue du Commerce, se jetait, hier vers 9 heures du matin, dans la Haute-Deûle, au quai de l'Ouest.

Le plongeur de la jeune fille fut aperçu par des passants, qui la sortirent de l'onde noirâtre et la ramenèrent sur la berge, à demi asphyxiée.

C'est dans un état peu grave que la désespérée a été transportée à l'Hôpital Saint-Sauveur.

POUR JONGLER OU POUR LES REVENDRE

Un individu s'est emparé de 3 billes d'ivoire oubliées sur le billard de Mme Petit, cabaretière, 27, rue Ban-de-Wedde. On recherche le ravisseur.

AMATEUR DE POMMES DE TERRE

Hier, vers cinq heures, aux Halles Centrales, un individu s'emparait d'un sac de pommes de terre appartenant à M. Mellier. La geste fut aperçu et valut à son auteur d'être arrêté, mené au poste et de là déféré au Parquet.

Le coupable est un sieur Charles Radou, 19 ans, sans profession et domicilié ici.

OBSÈQUES

Jeudi matin avaient lieu, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, les funérailles de M. Pierre Delaporte, ex-chanteur gaîne et estimé des sociétés chorales de Lille. Des délégations d'orphéons lillois suivaient le corps ; entre autres, l'Avenir Moulinois, la Lyrique de Fives-Saint-Maurice, l'Orphéon de Moulins-Lille, l'Orphéon du Petit-Ronchin et la Société de secours mutuels de Saint-Joseph.

Au cimetière, le chansonnier lillois Auguste Labbe, a, en termes émus, au nom de l'Avenir Moulinois et de ses nombreux amis, dit un dernier adieu au regretté défunt.

ANTÉSITE BOISSON ÉCONOMIQUE

désaltère, stimule, rafraîchit

La Bouteille : 2fr. Chez tous les Bouteilleurs. Dépôt général : H. PERROT 3 Voirie (Seine) adr. 0 a. 0 fr. 60 la 6 fr. franco

P.-V.

Procès-verbal a été dressé à Louis Bourard, 54 ans, cocher, qui, pour « s'amuser », gratifiait un passant de coups de fouet.

Conseil de Guerre

Séance du 26 juin 1914

Guidez Gaston, jeune soldat de la classe 1911, recrutement de Lille, insoumission, un mois de prison (sursis). Défenseur : Me Wallart. — Bettremieux Julien-Fernand, jeune soldat de la classe 1909, recrutement de Béthune, insoumission, trois mois de prison. Défenseur : Me Mocquart. — Vienne Marcel, 2e canonnier servant au 22e régiment d'artillerie, abandon de poste étant de faction, trois mois de prison (sursis). Défenseur : Me Wallart. — Pernhant Jules, soldat de 2e classe au 1er régiment d'infanterie, ivresse manifeste et publique, rébellion envers la force armée, outrages par menaces envers des supérieurs, un an de prison. Défenseur : Me Mocquart. — Gueq Abel-Joseph-Félix, soldat de 2e classe au 33e régiment d'infanterie, désertion à l'intérieur en temps de paix avec emport d'effets. Six mois de prison (sursis). Défenseur : Me Olivier de Renty. — Lacarpe Désiré, territorial de la classe 1894, recrutement d'Auxerre, insoumission, 15 jours de prison (sursis). Défenseur : Me Olivier de Renty. — Crétin Joseph-Pierre-Jean-Marie, territorial de la classe 1898, recrutement de Dunkerque, insoumission, un mois de prison. Défenseur : Me Olivier de Renty. — Lagache Paul, soldat de 2e classe au 145e régiment d'infanterie, outrages par paroles et menaces envers un supérieur pendant le service, deux mois de prison (sursis). Défenseur : Me Gombert.

CONCERT POPULAIRE PLACE AUX OIGNONS

Le 9e concert populaire subventionné par la municipalité, sera donné place aux Oignons, demain dimanche 28 juin, de 4 à 6 heures et demie, par la chorale « Les Sans Souci » et la chorale « Les Infants de Saint-Sauveur ».

1. Les Sans-Souci ; 2. Les Saisons ; 3. L'Inné au vieux ménage ; 4. Les Hérétances ; 5. Les Vieux Quartiers ; 6. L'Facteur ; 7. Le P'tit Quinquin.

1. Marche des Infants à Saint-Sauveur ; 2. Les Graineux ; 3. L'Dorneau au Village ; 4. Les Clochettes ; 5. Les Marchands d'Plchon.

Pour l'accouchement

tout le nécessaire et au prix le plus bas chez Mlles Assaigues, bandagistes, 5 bis, rue du Palais-Ribour, à Lille, douches, bassins de lit, drap d'hôpital, toilettes hydrophile, bandages d'hernies, etc. Téléph. 34.35.

ÉCOLE DE NATATION

On nous prie d'annoncer que l'école de natation sera ouverte dimanche.

ROUBAIX

CONSEIL MUNICIPAL

Voici les rapports qui ont été lus et discutés au cours de la séance d'hier, dont nous publierons demain le compte rendu.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Caisse des Ecoles

Le compte administratif de l'exercice de 1912, pour la Caisse des Ecoles, se balance en recettes par 221.243 francs, en dépenses, par 22.687 fr., mais un reliquat de l'exercice 1912 de 8.125 fr., gonflé de reporter au budget supplémentaire de 1914 un excédent des recettes de 7.181 fr. Ce compte est approuvé.

Collège de Jeunes Filles

Internat. — Le compte d'administration de l'internat de jeunes filles est arrêté comme suit pour 1913 : Recettes, 58.726 fr. ; dépenses, 52.541 fr., soit un excédent de recettes de 6.185 fr., provenant de l'accroissement du nombre des élèves. Approuvé.

Internat. — Le compte d'administration de l'internat en 1913, est arrêté en recettes et dépenses à 22.664 fr. Par suite de l'admission d'un plus grand nombre d'internes, la part contributive de la Ville a pu être réduite à 5.660 fr. au lieu de 7.880 fr. prévus. — Adopté.

Pour 1915. — Pour l'externat, il est prévu en recettes 54.644 fr., en dépenses 56.811 fr. Pour l'internat 24.150 fr., en balancé, grâce à un subside municipal de 5.550 francs.

Ecole Pratique, Commerciale, Industrielle et Ménagère de jeunes filles

Le nouveau projet, que nous avons exposé en détail dans notre numéro d'hier, comportant la démolition des vieux bâtiments occupés précédemment par l'octroi et suivant plan établi par M. Colas, pour la réédification dans le sens désiré, est adopté.

La dépense totale atteindra 172.000 francs.

Les Collections de Tissus de l'Ecole Nationale des Arts Industriels

Nous savons que chaque année et grâce aux subsides de la Ville, la collection de tissus de l'Ecole des Arts Industriels se complète de manière à en faire un ensemble, dit, dans le cadre, mais les conditions semblant trop onéreuses, elles ne sont pas retenues.

La collection des tissus nouveaux sera désormais fournie et pour une période de dix ans, par « la Société des Nouveautés textiles de Paris », au prix de 1.500 fr. par an et avec contrat de dix ans.

Petit Lycée de Garçons

Divers travaux complémentaires pour le « Petit Lycée de Garçons » sont décidés. Ce sont des travaux de peinture et appropriation, l'acquisition d'un matériel de gymnastique, d'un téléphone, etc.

Un crédit de 7.350 francs, dont la moitié demeure à la charge de l'Etat, est prévu à cet effet.

Hôpital de la Fraternité

Un crédit de 4.000 francs, prélevé sur les fonds de la Loterie des œuvres de bienfaisance, est voté pour diverses installations sanitaires du pavillon des enfants.

Nettoyage public

Trois des quatre tureaux et s'après le nettoyage public des tissus sont fort peu utilisés et constituent un déficit permanent pour nos budgets. L'Administration décide la suppression de ceux de la rue Lacroix et des Sept-Ponts et de transférer celui de la rue Nain, dans un nouveau bâtiment plus important qui centralisera ce service.

La dépense totale, achat de terrain et désinfection du bureau) n'excédera pas 13.000 fr.

Voirie Municipale

Approbation est donnée à l'adoption d'un excédent de terrain, avenue Linné, et rue Lalande.

Une somme de 1.558 francs, est votée pour le règlement des frais d'entretien de l'éclairage électrique provisoire, au cours de la récente grève des ouvriers de l'usine à gaz.

Le projet de la création d'un vaste parc des sports municipal, à l'intersection de la rue de Lannoy, et dans un terrain loué à long bail aux Hospices, est ratifié dans les conditions que nous avons exposées dans notre numéro d'hier.

A cet effet, une somme de 20.000 francs sera inscrite au budget supplémentaire de 1914.

Approbation est donnée à la réfection du plan général des alignements dans un certain nombre de sections de la Ville.

Une nouvelle bétaudre pour le transport des immondices sera achetée pour le prix de 6.000 francs ; un cheval, pour le même objet, pour le prix de 1.500 fr.

Un appareil d'éclairage électrique (coût : 110 fr.) sera installé à la ferme de l'abreuvoir.

Le Conseil décide de faire procéder prochainement à la vente, en 28 lots, de divers monuments abandonnés et mis en réserve dans le magasin du cimetière.

Approbation est donnée pour 1915 :

1. Au compte administratif du Bureau de Bienfaisance : recettes, 480.118 fr., dépenses, 492.895 fr. Cette dernière somme doit comprendre un excédent de l'exercice précédent de 9.440 fr., ce qui produit un excédent de recettes de 6.683 francs.

2. Au compte administratif des Hospices : Recettes, 1.078.639 fr. ; dépenses, 1.075.323 fr. Excédent de recettes, 23.307 fr.

Pour 1914, le budget supplémentaire de 1914 se résume par une recette balancée de 123.686 fr.

Une demande d'achat, par les Hospices, d'un immeuble, sis rue des Fabricants et destiné à la mise en valeur, dans l'avenir, d'autres propriétés des Hospices est présentée et acceptée. Le prix d'achat s'élève à 38.000 fr.

Puis, le Conseil décide le rachat de deux rentes de 370 francs et 1.200 francs, payées aux Hospices pour l'achat des terrains où s'élèvent « l'Ecole des Arts Industriels », et l'Ecole Ménagère de Jeunes Filles. Le rachat de ces deux rentes coûtera environ 32.000 francs.

Secours et subsides

Une somme de cent francs est allouée à Torphéon « Les Inoffensifs », pour fêter son 25e anniversaire.

Comptabilité Communale

Du rapport présenté par M. Ch. de Brabander, adjoint aux finances, il ressort que le mouvement des affaires en 1913 s'est répercuté fortement sur les recettes municipales. L'octroi a rapporté 84.000 et les droits de voirie 12.000 francs en moins que les prévisions.

D'autre part, et malgré cette moins-value, l'augmentation des dépenses pour le Bureau de Bienfaisance, l'assistance, les Hospices, l'Enseignement, etc., a été de 161.800 francs.

Les recettes ont atteint 8.010.677 fr., les dépenses ont atteint 8.325.641 fr. Il reste donc un disponible de 285.036 francs, qui sera affecté à la création du parc municipal des sports et à la construction de l'Ecole ménagère projetée.

UNE SÉRIE DE VOLS

— Une échelle double, valant 25 francs, a été soustraite par un inconnu dans l'atelier de M. Armand Dingeon, entrepreneur de peinture, rue de l'Epeule, 46.

— Dans une maison en construction de la rue du Pape au numéro 21, deux ouvriers ont été victimes de chapardeurs qui ont emporté leurs vêtements de ville pendant qu'ils étaient au travail.

A Jules Vandevenne, journalier, demeurant rue de la Guinguette, 102, une montre en argent avec chaîne en double, a été prise. Le portemonnaie de Louis Lefebvre, ouvrier, à disposé de la poche de son veston ; il contenait 5 francs. Une enquête est ouverte.

— M. Decoster, tisserand, rue de Mouvaux, réclamait la capture de la valise de son compagnon de chambrée, Jean Lebrun, qui, trouvant vide, y a emporté quelques effets, qui avait été déposé le produit un vêtement d'habillement du travailleur, lorsqu'il, déjà de son outillage.

LE POUCE SECTIONNÉ

Un ouvrier « mécanicien » de M. Arsène Desquennes, tuyauter, rue de Tourcoing, 102, Adolphe Hendren, 32 ans, actif une planche. La pauvre droit en trouva atteint par la terrible lame et la phalangette a malhé brusquement !

Le docteur Cavalle a prescrit un repos de 10 jours de repos.

EN BAS DE L'ESCALIER

Dans la soirée de jeudi, M. Auguste Desmarcourt, ouvrier d'usine, demeurant rue de Damas, avec Bertrand, remontait en logis. En pénétrant dans la maison, il perçut des râles sourds et aperçut sa femme, Mlle Marie Mullaison, 55 ans, gisant au bas des marches de l'escalier menant à sa chambre.

Un peu avant le rentrée de son mari, la ménagère avait fait une chute terrible dans l'escalier, et le docteur Bantigny, mandé d'urgence, diagnostique une fracture probable du crâne ; il envoya de suite l'infortunée à la « Fraternité ». Une issue fatale est probable.

PRIMES AUX SOCIÉTÉS DU 14 JUILLET

La Mairie invite les diverses sociétés d'arts, d'archers, nautiques, pêcheurs, boulistes, etc., à participer au cortège de la fête nationale. 20 primes, chacune de 20 fr., seront tirées au sort entre des sociétés qui devront comprendre un minimum de 20 membres.

Les adhésions doivent être données avant le 3 juillet.

Échos des Sociétés

Tir National de Roubaix (S. A. G. R.)

Stand des Trois-Ponts

Dimanche 28 juin, tir ouvert à 8 heures et demie, fermé à 18 heures.

Tour de roulement des S. A. G. :

Ecoles Publiques de Roubaix, 4 cibles, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Vieillards de Lors, 2 cibles, de 9 heures à 16 heures.

1540e Section de Vétérans, 1 cible, de 14 heures à 18 heures.

Le Saint-Georges, 1 cible, de 10 heures et demie à 11 heures et demie.

L'Ancienne, 2 cibles, de 11 heures à 12 heures.

Fédérale de Croix, 2 cibles, de 15 heures à 16 heures.

Amicale Tourcoing, 1 cible, de 16 heures à 17 heures.

Particulièrement de Tir, 4 cibles, toutes journée.

Avis important. — MM. les membres des Société S. A. G., actuellement leurs tirs au Stand des Trois Ponts et ayant participé au dernier concours de « Tir National » sont informés que les palmarès de ces concours seront à leur disposition, au Stand, jusqu'au dimanche 28 courant (Bureau du Greffier, chargé de la délivrance des certificats).

La distribution des prix des catégories « Jeunesse » et « Tir National Bonheur » aura lieu dimanche prochain 5 juillet, à 16 heures précises, au Stand.

Lundi 29 courant, exercice de Tirs, 2 cibles de 5 heures à 6 heures.

Pour ceux qui n'ont pas de restes

La maladie n'est jamais la bienvenue, c'est entendu. Il est certain, toutefois, qu'elle sera moins pénible pour celui qui n'a pas de souci matériels que pour le travailleur qui ne compte que sur ses forces, le bon état de ses bras et de ses jambes et l'équilibre de sa santé. Pour ce dernier, il ne n'est pas bien entendu, de prolonger le repos si un régime clair et compliqué, ou quelque cure d'air, il n'en serait que trop. Au travailleur qui compte sur un peu de santé, il faut un remède qui soit assez puissant pour le guérir sans qu'il ait à cesser de travailler. Ce n'est pas commode, évidemment, mais dans bien des cas les Pilules Pink ont procuré de sensibles guérisons aux travailleurs.

Mlle Hélène Quinez, employée de fabrique, demeurant à Rosières (Somme), rue des Ecoles, écrit :

« J'ai été très anémiée, j'avais perdu toutes mes forces et je me voyais sur le point d'être obligée de quitter mon travail. Dieu merci, en m'a fait prendre des Pilules Pink et ces pilules m'ont tout de suite fait retrouver les forces, l'appétit, et bien que j'ai très rapidement retrouvé une santé parfaite. »

M. Rozes Gustave, cantonnier, 78, rue de la Petite-Tannerie, à Troyes (Aube), écrit :

« Les Pilules Pink m'ont très bien guéri. Il y a un an que j'ai cessé le traitement et depuis cette époque la maladie n'a pas eu de retour ultérieur. »

M. Lucien Gaboriaux, conducteur de machines à la fabrique de papiers de Montbrat-les-Réglisettes (Gironde), écrit :

« A la suite des migraines j'étais très faible, très anémié, je n'avais pas bonne mine. Mon appétit était capricieux et j'éprouvais de la difficulté pour faire mon travail.

« J'ai beaucoup souffert de migraines, de palpitations du cœur et d'oppression. Le traitement des Pilules Pink m'a fait beaucoup de bien et m'a redonné les forces qui me sont nécessaires pour mon travail plutôt pénible. »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gobin, 23, rue Bailly, Paris : 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les six boîtes, franco. 2346

le marasme des affaires en 1913 s'est répercuté lourdement sur les recettes municipales. L'octroi a rapporté 84.000 et les droits de voirie 12.000 francs en moins que les prévisions.

D'autre part, et malgré cette moins-value, l'augmentation des dépenses pour le Bureau de Bienfaisance, l'assistance, les Hospices, l'Enseignement, etc., a été de 161.800 francs.

Les recettes ont atteint 8.010.677 fr., les dépenses ont atteint 8.325.641 fr. Il reste donc un disponible de 285.036 francs, qui sera affecté à la création du parc municipal des sports et à la construction de l'Ecole ménagère projetée.

UNE SÉRIE DE VOLS

— Une échelle double, valant 25 francs, a été soustraite par un inconnu dans l'atelier de M. Armand Dingeon, entrepreneur de peinture, rue de l'Epeule, 46.

— Dans une maison en construction de la rue du Pape au numéro 21, deux ouvriers ont été victimes de chapardeurs qui ont emporté leurs vêtements de ville pendant qu'ils étaient au travail.

A Jules Vandevenne, journalier, demeurant rue de la Guinguette, 102, une montre en argent avec chaîne en double, a été prise. Le portemonnaie de Louis Lefebvre, ouvrier, a disparu de la poche de son veston ; il contenait 5 francs. Une enquête est ouverte.

— M. Decoster, tisserand, rue de Mouvaux, réclamait la capture de la valise de son compagnon de chambrée, Jean Lebrun, qui, trouvant vide, y a emporté quelques effets, qui avait été déposé le produit un vêtement d'habillement du travailleur, lorsqu'il, déjà de son outillage.

LE POUCE SECTIONNÉ

Un ouvrier « mécanicien » de M. Arsène Desquennes, tuyauter, rue de Tourcoing, 102, Adolphe Hendren, 32 ans, actif une planche. La pauvre droit en trouva atteint par la terrible lame et la phalangette a malhé brusquement !

Le doc